Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20240409-DEC202441-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

09 AVR 2024

DEC202441
FINANCES ;
Signature d'une prestation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'assainissement dans le centre-bourg.

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des collectivités territoriales art. L. 2122-22, alinéa n° 4,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (mais dans la limite de 100 000 euros) ;

CONSIDERANT le projet d'aménagement des espaces publics du centre-bourg et les travaux d'assainissement préalables à prévoir,

CONSIDERANT la nécessité d'avoir une maîtrise d'œuvre pour la conduite de ces travaux d'assainissement ;

CONSIDERANT l'offre faite par le bureau d'études Réalités pour un montant de 9 150 € TTC ;

DECIDE d'attribuer le contrat de maîtrise d'œuvre au BET Réalités pour un montant de 9 150 € TTC.

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

